Jeunes-Comédiens (THÉÂTRE DES), fondé vers 1805; il était situé sur le boulevard des Capucines. Comme l'indique son titre, c'était un théâtre d'élèves, ainsi qu'on en vit se former un si grand nombre pendant la période qui s'écoula de 1791 à 1807, et parmi lesquels on comptait les Jeunes-Artistes, les Jeunes-Elèves, les Elèves-de-Thalie, les Enfants-Comiques, les Petits-Comédiens français, les Petits-Comédiens du Palais-Royal, les Elèves dramatiques et lyriques, etc. On jouait au petit théâtre des Jeunes-Comédiens principalement trois genres, la comédie, le vaudeville et l'opéra-comique, et l'on donnait des pièces nouvelles, en même temps qu'on y reprenait un certain nombre d'anciens ouvrages. Ces pièces étaient généralement en un ou deux actes, et d'un caractère tout intime. Dirigé avec goût, administré avec soin, cet établissement modeste avait plu au public, et semblait appelé à une existence honorable et tranquille, lorsque le décret impérial de 1807 vint le faire disparaître.

Jeunes-Elèves (THÉÂTRE DES). V. ÉLÈVES.

Jeune sibérienne (LA), nouvelle, par Xavier de Maistre (1815, in-8°). En reprenant, après Mme Cottin (v. ELISABETH OU LES EXILÉS EN SIBÉRIE), la touchante histoire de Prascovie Lapouloff, Xavier de Maistre est resté plus près de la réalité, et par cela même plus intéressant. L'aventure de cette jeune fille, qui, vers la fin du règne de Paul Ier, partit du fond de la Sibérie, seule, à pied, presque sans argent, pour aller à Saint-Pétersbourg solliciter la grâce de son père, était assez romanesque pour qu'on n'eût pas besoin de l'amplifier. L'auteur nous la présente dans toute sa simplicité; il fait raconter naïvement à Prascovie cet étrange voyage, et nous traversons avec elle les plaines de la Sibérie, les misérables villages semés à de si grandes distances sur cette longue route, les déserts glacés, Iékaterinenburg, les monts Ourals, le Volga, Nijni-Novogorod, Moscou, enfin Saint-Pétersbourg, où elle trouve, au milieu de toutes ces convenances sociales qu'elle ignore, comme une nouvelle solitude. Dépouillée de tout l'appareil ordinaire du roman, cette histoire n'en est que plus touchante. Dans l'*Elisabeth* de Mme Cottin, l'héroïne épouse le jeune Smoloff, qui l'a secondée dans ses périlleuses tentatives; Prascovie, qui n'est pas une héroïne de roman, meurt dans un couvent, en 1809, des suites de ses longues souffrances.

Cette nouvelle renferme de précieux détails sur les mœurs et les paysages russes. Les tristes beautés de la Sibérie et de ses déserts, les misères des proscrits, la charité des pauvres, sont peintes de couleurs vraies et simples. L'auteur a prouvé dans ce court récit qu'il était facile de faire vibrer les cordes les plus intimes, rien que par l'expression d'un sentiment touchant et vertueux.

Jeune imposteur (LE), roman anglais, de Reynolds (1834, in-8°, traduit en français par Defauconpret, 1835). Le héros du livre est un jeune homme d'un caractère faible et vaniteux, qui se laisse circonvenir par de mauvais sujets, et se détourne bientôt de la bonne route pour les imiter. L'ambition des richesses s'empare de son esprit; elle le tourmente, étouffe l'une après l'autre dans son cœur toutes les semences morales qui y avaient été déposées, et, une fois devenu l'esclave de cette impérieuse passion, il n'est pas loin du crime. En effet, ses compagnons le trouvent digne de leurs projets, et, de fourberie en fourberie, ils l'entraînent sur leurs traces, en font un voleur, un faussaire, un escroc, un assassin et le plus vil des hommes. Rien ne résiste à cette funeste influence. Honneur, affections de famille, les sentiments les plus sacrés, les lois les plus saintes, tout est foulé aux pieds par le *jeune imposteur*, qui réussit pendant quelque temps à duper le monde, mais qui, après ce court et triste triomphe, trouve le châtiment qu'il mérite dans la découverte de tous ses méfaits. Telle est, en peu de mots, l'analyse de ce livre.

Les moyens employés par l'auteur pour en amener les diverses péripéties sont souvent très-faibles et même puérils. Le dénoûment est trop brusque, *desinit in piscem*, et, après avoir placé tous les fils qui devaient faire mouvoir ses acteurs, le romancier baisse la toile au moment où l'on s'y attend le moins. Quelques verres de poison, quelques coups de pistolet, sont un moyen commode pour se débarrasser de personnages dont on ne sait plus que faire, et, à un moment donné, l'auteur ne s'en fait pas faute. Cependant, ces défauts sont largement compensés par de très-beaux chapitres, un style tourmenté, mais énergique, et le sentiment d'honnêteté qui court d'un bout à l'autre du récit. La traduction de M. Defauconpret est très-correcte et très-claire; jusqu'à présent, elle est la seule.

Jeune menuisier (LE), roman allemand, de Louis Tieck (Berlin, 1836, in-8°). Cette œuvre se ressent, pour la forme littéraire, de l'imitation du *Wilhelm Meister*, de Gœthe, et, pour le point de départ, elle se rapproche de certains livres de George Sand, le *Compagnon du tour de France*, par exemple. On croit d'abord avoir affaire à un livre humanitaire et légèrement socialiste; mais l'auteur a dévié en poursuivant son œuvre, et il a complétement manqué sa leçon. Le héros de Tieck est l'homme du peuple élevé hors de sa sphère par l'éducation, l'amour et la fréquentation de l'aristocratie. Le beau Leonhardt, devenu homme du monde, ne se souvient plus de son premier état. Pour être logique, il fallait en faire un homme supérieur dans les limites mêmes de son métier. L'imagination de Tieck l'a trompé et égaré loin du but qu'il paraissait s'être proposé.

Jeune vieillard (LE), comédie en trois actes, de Le Sage (théâtre de la Foire, 1722). Cette pièce tient de la féerie, et Le Sage doit en avoir emprunté le sujet à quelque conte arabe. Adis, esclave favori d'un tout-puissant magicien, est laissé par celui-ci à la garde de sa maison et de sa maîtresse. La belle Farzana s'éprend de son séduisant gardien, mais Adis est vertueux, et il la supplie de renoncer à cet amour coupable. Le magicien, que l'on croyait enfermé pour longtemps dans les cavernes de la montagne Rouge, à étudier les secrets les plus terribles, revient inopinément et surprend Adis à genoux devant la belle. Trompé par cette situation équivoque, il conjure les éléments à l'aide de signes cabalistiques; le tonnerre éclate, la terre tremble, le palais devient un désert, et Adis est changé en un petit vieillard souffreteux et cacochyme. En vain, d'une voix cassée, il affirme son innocence; le magicien consent seulement à interroger son art, et, à l'aide d'une nouvelle conjuration, il apprend, en effet, qu'Adis n'était pas coupable. Mais il est trop tard; il ne peut défaire ce qui est fait. Adis restera vieux, à moins qu'une jeune fille de moins de vingt ans ne s'éprenne de lui; dans l'état où il est, c'est assez improbable, mais, dit le magicien, on peut s'attendre à tout des femmes. Il fait partout publier à son de trompe qu'un vieillard immensément riche demande l'amour d'une jeune fille; il s'en présente par centaines, qui caressent et cajolent le pauvre homme, mais toute cette tendresse est feinte, et Adis reste toujours aussi décrépit. Alors le magicien, par un nouveau coup de baguette, transporte la scène dans l'île des Vieillards. Là, on ne fait aucun cas de la jeunesse; plus on a de rides, plus on est aimé; la plus jeune des princesses de l'île tombe amoureuse d'Adis et la métamorphose désirée s'opère; il redevient un beau jeune homme. Ce léger canevas était un prétexte à divertissements ingénieux.

Jeune savant (LE), comédie de Lessing (1750). L'auteur a surtout voulu tourner en ridicule les mœurs universitaires de quelques villes d'Allemagne. Nulle autre part, le caractère de Damis ne pouvait être aussi bien compris; on y rencontrait alors à tout coin de rue l'original du personnage mis en scène par Lessing. Le poëte avait réuni dans son héros tous les traits caractéristiques du jeune pédant : la vanité, l'affectation, le désir de briller avec une érudition de fraîche date, la présomption qui ne doute de rien, et ces différents travers sont observés avec beaucoup d'esprit. Le caractère de Chrysandre, le père de Damis, n'est pas moins bien traité. Le bonhomme appartient à une classe qui ne brille pas par son instruction, mais il a attrapé quelques bribes d'érudition, et, devant son fils, il veut faire preuve, lui aussi, de savoir. Il croit se tirer d'affaire avec quelques phrases latines qu'il débite à tort et à travers, avec le sérieux le plus comique. Les autres personnages de la pièce sont moins réussis.

Jeune femme colère (LA), comédie en un acte et en prose, d'Etienne (théâtre Louvois, 20 octobre 1804; reprise en 1821). Emile de Valrive, colonel de dragons, vient d'épouser Rose de Volmar, jeune personne d'un caractère irascible à l'excès, mais douée d'un excellent cœur. Elle a un frère, qui est aussi militaire et l'ami intime de son mari. Emile ne tarde pas à s'apercevoir du défaut de sa femme, qui congédie chaque semaine un domestique, quitte à être obligée de se servir elle-même, qui déchire ses robes et ses chapeaux, brise sa guitare, et se livre enfin à tous les emportements d'une enfant gâtée. De concert avec Volmar, il imagine de renchérir sur les dispositions de sa femme; à son tour, il casse verres et porcelaines, bat son domestique, provoque en duel son beau-frère, et fait un sabbat de tous les diables. La jeune femme est atterrée. Elle fait un retour sur elle-même et se corrige aussi promptement que dans un conte de Mme de Genlis ou de M. de Bouilly.

C'est précisément à Mme de Genlis elle-même qu'Etienne avait emprunté ce sujet; elle l'a traité dans une petite nouvelle intitulée le *Mari instituteur*, et elle l'avait tiré d'un fabliau du XIIe siècle, dont Boccace avait fait un conte. De tous ces ouvrages, c'est encore le conte de Boccace qui est le meilleur.

Jeune femme colère (LA), opéra-comique en un acte, de Boieldieu (théâtre de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, 18 avril 1805; Feydeau, 12 octobre 1812). C'est la comédie d'Etienne, arrangée en opéra par Claparède. On s'étonne du parti que Boieldieu a su tirer de cette pièce plate et bourgeoise. Il a su y faire vibrer la note du cœur; il a rendu gracieuses les situations les plus banales, et spirituelles les plus lourdes idées de l'auteur des paroles.

L'ouverture rappelle un peu celle du *Calife de Badgad*. Le duo entre Germain et sa femme exprime avec bonhomie et rondeur la situation de M. et de Mme Denis; écrit en *ut* avec une simple modulation à la dominante, il puise son intérêt dans le rhythme seul. Le rondeau de Rose : *Pourquoi négliger l'art de plaire*, est charmant et accompagné avec un goût exquis. Le duo de Rose et d'Emile : *Ah! c'est un défaut bien terrible*, est écrit bien haut pour soprano. Ces notes élevées s'accommodent mal avec une scène de sensibilité conjugale. Le quatuor de la clef : *Thérèse, Thérèse, il faut qu'elle sommeille*, est excellent; mais la romance qui suit : *Ah! que deux époux sont heureux*, est bien faible. Le meilleur morceau de l'ouvrage est, à notre avis, le trio andantino : *Je vais partir, ne vous déplaise*, où se trouve enfin la note émue, assez rare dans la musique du maître, et où le cœur de ces braves gens parle un langage sympathique. Le travail de l'instrumentation est la perfection même.

Jeune homme en loterie (LE), comédie en un acte et en prose d'Alexandre Duval (Gymnase, 17 mars 1821). Les folies de Valcour l'ont complétement ruiné; pour achever de se perdre, il a pris un intendant dont la fille le rend amoureux fou. A bout de ressources, il vend meubles, chevaux, équipages, et, comme il ne lui reste plus que sa personne, il la met en loterie, à mille francs le billet. Une vieille Anglaise se présente quelques jours après et lui déclare que, fortement éprise de lui, elle a acheté les quatre-vingt-dix billets. Stupéfaction du jeune homme! Valcour, après s'être amusé des singulières prétentions de la douairière, lui avoue qu'il aime une jeune fille, et qu'il ne peut consentir à une autre union. Là-dessus, l'Anglaise relève son voile et laisse voir son visage; c'est celui de la fille de l'intendant. Elle révèle de plus que son père est l'oncle de Valcour, un oncle retour d'Amérique avec des millions, qui s'est fait intendant pour sauver le prodigue neveu, et Valcour épouse sa cousine. Cette petite pièce est une des plus gaies de Duval.

Jeune indienne (LA), comédie de Chamfort. V. INDIENNE.

Jeune Henri (LE), opéra-comique en deux actes, paroles de Bouilly, musique de Méhul; représenté à Favart le 1er mai 1797. Cet opéra a survécu dans son ouverture, belle symphonie de chasse universellement connue et toujours admirée.

Cette ouverture excita un enthousiasme extraordinaire; aussi, à la première représentation, fut-on obligé de l'exécuter deux fois de suite. Le public, ne goûtant pas la pièce, fit baisser le rideau avant qu'elle fût terminée; mais, d'autre part, on voulut donner au compositeur un témoignage d'admiration : on demanda que la magnifique ouverture fût jouée une troisième fois, ce qui eut lieu. L'ouverture du *Jeune Henri* est restée comme un modèle du genre, et lorsqu'un bon orchestre l'exécute, elle ne manque pas de produire un très-grand effet. Dans le grand festival qui eut lieu au Palais de l'industrie pendant l'Exposition universelle de 1867, trois mille musiciens environ exécutèrent, sous la direction de M. Georges Hainl, l'ouverture du *Jeune Henri*. Elle partagea les honneurs de la séance avec un fragment d'un oratorio de Hændel.

Jeune fille aux yeux noirs, paroles de Bétourné, musique de Th. Labarre (1834). Labarre, qui, après s'être posé comme le harpiste le plus remarquable de son époque, aspira vainement à la gloire de compositeur dramatique, n'est resté, et ne restera peut-être dans l'histoire de l'art, que l'auteur de la *Tartare* et de la *Jeune fille aux yeux noirs;* il ne nous en coûte point de reconnaître que ces compositions sont colorées d'une teinte romantique, rappelant vaguement l'allure originale de Monpou, coloris qui fait oublier ce que le poëme a de précieux, de fade et de maniéré.

1er COUPLET. *Allegretto.*

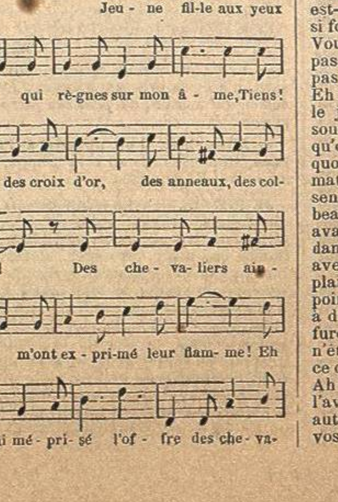

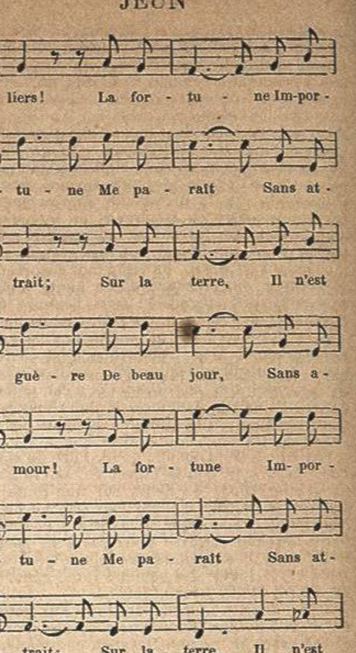

DEUXIÈME COUPLET.

Puis des prélats m'ont dit : sur des bords plus tranquilles,
Si tu veux, jeune fille, habiter des palais,
Nous t'offrons des villas, des prés, des champs fertiles!
Et moi, j'ai répondu : tous ces biens gardez-les!
La fortune, etc.

TROISIÈME COUPLET.

A son tour, un proscrit m'a parlé de tendresse.
L'infortuné fuyait nos rivages ingrats :
Toi seule, disait-il, peux calmer ma tristesse!
Et j'ai dit au proscrit : moi, je suivrai tes pas!
La fortune, etc.

Jeune fille qui pleure son oiseau mort (LA), tableau de Greuze (Salon de 1765). Diderot trouvait le morceau délicieux, le plus agréable et peut-être le plus intéressant du Salon de 1765. Laissons-lui la parole :

« Elle est de face; sa tête est appuyée sur sa main gauche : l'oiseau mort est posé sur le bord supérieur de la cage, la tête pendante, les ailes traînantes, les pattes en l'air. Comme elle est naturellement placée! que sa tête est belle! qu'elle est élégamment coiffée! que son visage a d'expression! Sa douleur est profonde; elle est à son malheur, elle y est tout entière. Le joli catafalque que cette cage! Que cette guirlande de verdure qui serpente autour a de grâce! O la belle main, la belle main! le beau bras! Voyez la vérité des détails de ces doigts; et ces fossettes, et cette mollesse, et cette teinte de rougeur, dont la pression de la tête a coloré le bout de ces doigts délicats, et le charme de tout cela! On s'approcherait de cette main pour la baiser, si on ne respectait cette enfant et sa douleur. Tout enchante en elle, jusqu'à son ajustement. Ce mouchoir de cou est jeté d'une manière! Il est d'une souplesse et d'une légèreté! Quand on aperçoit ce morceau, on dit : *Délicieux!* Si l'on s'y arrête, ou qu'on y revienne, on s'écrie : *Délicieux! délicieux!* Bientôt on se surprend conversant avec cette enfant, et la consolant. Cela est si vrai, que voici ce que je me souviens de lui avoir dit à différentes reprises :

« Mais, petite, votre douleur est bien profonde, bien réfléchie! Que signifie cet air rêveur et mélancolique? Quoi! pour un oiseau! Vous ne pleurez pas, vous êtes affligée; et la pensée accompagne votre affliction. Çà, petite, ouvrez-moi votre cœur, parlez-moi vrai : est-ce bien la mort de cet oiseau qui vous retire si fortement et si tristement en vous-même?... Vous baissez les yeux, vous ne me répondez pas; vos pleurs sont prêts à couler. Je ne suis pas père; je ne suis ni indiscret ni sévère... Eh bien! je le conçois, il vous aimait, il vous le jurait, et le jurait depuis longtemps. Il souffrait tant! le moyen de voir souffrir ce qu'on aime!... Et laissez-moi continuer; pourquoi me fermer la bouche de votre main? Ce matin-là, par malheur, votre mère était absente. Il vint; vous étiez seule : il était si beau, si passionné, si tendre, si charmant! il avait tant d'amour dans les yeux..... Cependant votre serin avait beau chanter, vous avertir, vous appeler, battre des ailes, se plaindre de votre oubli, vous ne le voyiez point, vous ne l'entendiez point : vous étiez à d'autres pensées. Son eau ni la graine ne furent point renouvelées; et ce matin, l'oiseau n'était plus... Vous me regardez encore : est-ce qu'il me reste encore quelque chose à dire? Ah! j'entends; cet oiseau, c'est lui qui vous l'avait donné : eh bien! il en retrouvera un autre aussi beau... Ce n'est pas tout encore : vos yeux se fixent sur moi, et s'affligent :

qu'y a-t-il donc encore? Parlez, je ne saurais vous deviner... — Et si la mort de cet oiseau n'était que le présage... Que ferais-je? que deviendrais-je? S'il était ingrat?... — Quelle folie! Ne craignez rien : cela ne sera pas, cela ne se peut... »

« Le sujet de ce petit poëme est si fin, que beaucoup de personnes ne l'ont pas entendu; ils ont cru que cette jeune fille ne pleurait que son serin. Greuze a déjà peint une fois le même sujet : il a placé devant une glace fêlée une grande fille en satin blanc, pénétrée d'une profonde mélancolie. Ne pensez-vous pas qu'il y aurait autant de bêtise à attribuer les pleurs de la fille de ce Salon à la perte d'un oiseau, que la mélancolie de la jeune fille du Salon précédent à son miroir cassé? Cette enfant pleure autre chose, vous dis-je. »

On reprochait à ce tableau un ton de couleur un peu violâtre; malgré cela, c'est une chose très-belle. La tête est bien éclairée, et de la couleur la plus agréable qu'on puisse donner à une blonde. « Greuze peut avoir fait aussi bien, mais pas mieux, » disait Diderot.

JEÛNE s. m. (jeû-ne — lat. *jejunium*, de *jejunus*, qui est à jeun. Les étymologistes considèrent *jejunus* comme un participe comparable à *neptunus*, pour *neptumnus*, grec *niptomenos*, et répondant à une forme sanscrite *yayamara*, qui a dompté sa faim, venant de l'intensitif *yayam*, réduplicatif de la racine *yam*, dompter). Abstinence d'aliments : *Le* JEÛNE *entretient la santé.* (Balz.) *L'impôt foncier agit sur l'agriculture comme le* JEÛNE *sur le sein d'une nourrice.* (Proudh.) ‖ Abstinence volontaire d'aliments pendant un temps déterminé, dans un but religieux : *On voit les pénitents passer les nuits à gémir, se macérer par des* JEÛNES. (Boss.)

— Par ext. Privation d'une chose quelconque : *Quelque dissimulée que soit une vieille fille, il est un sentiment qui lui fera toujours rompre le* JEÛNE *de la parole, c'est la vanité.* (Balz.)

— Loc. fam. *Long comme un jour de jeûne*, Se dit d'une chose ennuyeuse qui dure longtemps.

— Arboric. Opération qui consiste à ôter une partie de la bonne terre d'un côté du pied d'un arbre, lorsque ce côté profite trop et que l'autre dépérit.

— **Encycl.** Relig. et Philos. mor. L'usage de jeûner et de s'abstenir de certains aliments paraît avoir commencé dans les religions antiques de l'extrême Orient. Le code de Manou, par exemple, est rempli de prescriptions de *jeûne* et d'abstinence, et les brahmanes ont *jeûné* dès la plus haute antiquité. On trouve le même usage dans l'ancienne Egypte, qui le reçut peut-être de ces contrées. Les Egyptiens le transmirent aux Grecs et aux Juifs, qui le transmirent eux-mêmes aux chrétiens; et, plus tard, l'islamisme a élevé le *jeûne* et l'abstinence, surtout l'abstinence absolue et perpétuelle du vin, à une telle importance, que ces pratiques sont devenues comme des parties intégrantes de la religion musulmane.

Les Egyptiens jeûnaient aux fêtes d'Isis, et généralement à presque toutes leurs fêtes. Mais c'étaient les prêtres, surtout, qui s'imposaient des abstinences dont la durée variait de sept jours à six semaines.

Le *jeûne* n'était commandé aux Juifs par aucune loi positive et n'était pas une pratique cérémonielle; il était seulement approuvé et loué dans l'Ancien Testament comme une mortification méritoire et agréable à Dieu; David, Achab, Tobie, Judith, Esther, Daniel, les Ninivites, toute la nation juive, ont cru obtenir de Dieu, par ce moyen, le pardon de leurs fautes. Les prophètes n'ont point condamné absolument les *jeûnes* des Juifs, comme on l'a dit quelquefois, mais l'abus qu'ils en faisaient; ils les ont même exhortés plus d'une fois à jeûner. Quand les Juifs jeûnaient, non-seulement ils réduisaient le nombre et retardaient l'heure des repas, mais ils prenaient tous les signes de l'affliction, ils se couvraient du cilice et de cendres. On annonçait au son de la trompette les *jeûnes* publics, et l'on ne faisait point de noces pendant les jours qui y étaient consacrés.

Aux Eleusinies et aux Thesmophories d'Athènes, les femmes principalement devaient observer un *jeûne* très-exact, restant, un jour entier, assises par terre avec un air lugubre. Les Lacédémoniens ordonnaient des *jeûnes* publics sur tout leur territoire avant d'entreprendre certaines guerres. Les prêtres de Jupiter, dans l'île de Crète, ne devaient de toute leur vie manger ni viande ni poisson, ni aucune nourriture cuite. En général, le *jeûne* était, dans l'esprit des religions grecques, comme un moyen d'épuration, une préparation qui spiritualisait davantage l'homme et le mettait mieux en état de s'approcher des dieux. De leur côté, les Romains et les peuples de l'Italie primitive pratiquèrent aussi le *jeûne*. Numa Pompilius jeûnait avant d'offrir un sacrifice. Les Tarentins, ayant été assiégés par les Romains, implorèrent le secours des habitants de Reggio; ceux-ci, pour se rendre les dieux favorables, observèrent un *jeûne* de dix jours, avant de se mettre en campagne. Les Albains s'imposèrent un long *jeûne* en signe d'affliction de la défaite des Curiaces par les Horaces. Des *jeûnes* furent établis à Rome en l'honneur de Cérès et de Jupiter.

Dans le Nouveau Testament, l'abstinence de la viande n'est ordonnée nulle part; mais certains *jeûnes* y sont cités avec éloge; Jésus lui-même a jeûné pendant quarante jours. Il a souvent blâmé ceux qui jeûnaient par ostentation. Il reproche, d'une part, aux pharisiens leur rigorisme dans l'observance des *jeûnes*, et, d'autre part, il dit de certains démons, qui sont les démons de la sensualité, qu'ils ne peuvent être chassés que par la prière et par le *jeûne*.

Il paraît certain que les apôtres ordonnèrent, dans les premiers siècles, un *jeûne* solennel de quarante jours, pour rappeler ceux de Moïse, d'Elie et du Christ, qui avaient eu cette durée. De là est venu le mot latin *quadragesima*, dont nous avons fait *carême*. V. ce mot.

Les premiers chrétiens instituèrent d'autres *jeûnes* encore : celui des *Quatre-Temps* et ceux des vigiles. Il est vraisemblable que les apôtres empruntèrent à la loi mosaïque le type de ces diverses institutions. Le *jeûne* des Quatre-Temps a lieu aux quatre saisons et dure trois jours chaque fois. Aux vigiles ou veilles des fêtes, on jeûnait aussi : ces fêtes étaient souvent celles de saints martyrs; elles rappelaient les heures douloureuses et glorieuses où les fidèles, réunis autour du corps de ceux-ci, psalmodiaient toute la nuit des hymnes à la louange divine. Ce *jeûne* s'appela quelquefois *station*, parce que la visite ou la *station* qui se faisait au tombeau des martyrs entraînait le *jeûne* lorsqu'elle avait lieu la nuit. Mais, lorsque les stations étaient fixées au dimanche ou au matin de tout autre jour, elles n'emportaient pas de *jeûne* avec elles. Les *jeûnes* du mercredi et du vendredi sont de dévotion, mais non d'obligation. Les *stations* en ont été l'origine. L'essentiel du *jeûne* chrétien consistait à ne faire qu'un repas durant tout un jour, et ce repas n'eut d'abord lieu que le soir. Plus tard, on échangea le repas du soir contre un repas à midi. L'Eglise permit alors la *collation* dans l'après-midi, mot emprunté aux moines, qui appelaient du même nom, *collatio*, leur réunion et leur repas.

Les chrétiens grecs jeûnent plus que les latins. Ils ont fait des Quatre-Temps quatre véritables carêmes : l'un pour Noël, l'autre qui correspond à notre carême, le troisième pour les saints Apôtres, durant depuis la semaine qui suit la Pentecôte jusqu'à la fête de saint Pierre et saint Paul, et le quatrième, qui ne dure que du 1er au 15 août, pour célébrer l'Assomption. Ils jeûnent en mémoire du martyre de saint Jean-Baptiste; le lundi de la Pentecôte, etc. On a compté que les jours de *jeûne* dans l'Eglise grecque sont au nombre de cent trente. Les *jeûnes* des arméniens, dit l'abbé Bertrand, sont beaucoup plus rigoureux encore que ceux des grecs. Ils jeûnent tous les mercredis et les vendredis de l'année, sauf depuis Pâques jusqu'à l'Ascension. Ils ont, de plus, à observer dix *jeûnes* généraux, dont six durent chacun une semaine, un autre quinze jours, et parmi lesquels compte le grand carême, qui n'a pas moins de sept semaines. Les maronites, en Syrie, quoique unis à l'Eglise latine, n'observent que le carême, mais point les Quatre-Temps ni les vigiles. Néanmoins, ils s'abstiennent de manger de la chair, des œufs et du lait le mercredi et le vendredi de chaque semaine, et ils ont des *jeûnes* particuliers pour la Nativité, pour la fête de saint Pierre et saint Paul et pour l'Assomption. Les coptes ont, comme les grecs, quatre grands *jeûnes*, mais avec quelques différences dans la durée. Les Abyssins de même.

Les juifs modernes jeûnent peu. Ils n'ont que six jours de *jeûne* obligatoire, mais il y en a près de trente pour les personnes pieuses et attachées aux anciennes pratiques. Tous leurs *jeûnes* commencent le soir, et l'on reste sans boire ni manger jusqu'au lendemain soir, lorsque apparaissent les étoiles. Le *jeûne* du neuvième jour du mois d'Ab, en commémoration de la ruine des deux temples, est un des plus remarquables. Au repas qui le précède, un seul plat est servi sur la table de ceux qui pleurent Jérusalem. On mange et l'on boit à peine. En Allemagne, on ne sert que des légumes et des œufs. Autrefois, on se contentait de pain sec trempé dans l'eau et qu'on mangeait, étendu à terre près d'un foyer, couvert d'un sac et parfois de cendres, en gémissant. Le pénitent avait les pieds nus et mêlait souvent de la cendre avec son pain. La nuit, on couchait sur un mauvais lit ou même sur la pierre. Le lendemain, on ne doit point lire les livres de la loi, parce que *la loi réjouit le cœur*. On ne se salue pas. Le jour suivant garde encore une certaine tristesse, et l'on s'y abstient de viande et de vin; on entre sans souliers dans la synagogue, on s'assied à terre, on lit les *Lamentations* de Jérémie à la clarté d'une lumière moins vive qu'à l'ordinaire; on cherche, en un mot, à montrer toutes les marques d'une grande douleur.

Chez les musulmans, le *jeûne* consiste dans une entière abstention de toute nourriture et une continence parfaite, depuis la première heure canonique du matin, qui commence à l'aurore, jusqu'au coucher du soleil. Après quoi, ils ne sont plus tenus à aucune obligation. Les brahmanes, outre leurs abstinences perpétuelles, s'astreignent encore à des *jeûnes* fréquents et rigoureux. L'âge, les infirmités, les maladies ne les en dispensent pas.

Les faquirs et les fanatiques indous s'imposent des *jeûnes* excessifs; ils passent, dit-on, des huit, dix et même quinze jours sans prendre aucune nourriture. Les bouddhistes du Thibet ont deux sortes de *jeûnes*. Le *jeûne* rigoureux, nommé *ngounné*, dure vingt-quatre heures. Pendant sa durée, il n'est pas même permis d'avaler sa salive. La plupart l'observent trois jours de suite, ne prenant que du thé une seule fois, et le matin. On nomme *gnenné* l'autre espèce de *jeûne*, qui consiste à ne faire qu'un repas vers le soir. Le *jeûne* des talapoins de Siam consiste à ne rien manger depuis midi; mais il leur est permis de mâcher du bétel. Ils ont des *jeûnes* mensuels et annuels, entre autres une espèce de carême qui dure tant que les principales rivières sont débordées. Ce débordement a presque toujours lieu en mars; le pays est alors couvert d'eau, et c'est à ce débordement qu'il doit sa fertilité; le *jeûne* a pour but de rendre l'inondation favorable. Les Chinois ont également des *jeûnes* réglés qu'ils s'imposent dans les cas de calamités publiques. Enfin, les peuplades barbares de l'Afrique et de l'Amérique pratiquent également le *jeûne* religieux en beaucoup d'occasions, principalement dans les initiations à leurs associations mystérieuses.

De toutes les religions existant encore, celle des parsis ou guèbres paraît être la seule où le *jeûne* ne soit ni méritoire ni même permis. Le parsi honore Ormuzd en se nourrissant bien, parce qu'un corps vigoureux et sain rend l'âme plus forte contre les mauvais génies, l'esprit plus dispos pour lire et comprendre les livres sacrés, le cœur plus apte à bien accomplir les bonnes œuvres.

Si nous nous demandons quelle a pu être la raison qui a fait admettre l'institution du *jeûne* dans presque toutes les religions, nous reconnaîtrons que le *jeûne* a été considéré comme propre à apaiser les dieux irrités, par cela seul qu'il entraînait une idée de souffrance : les dieux irrités ont besoin que le poids de leur colère soit senti par les mortels qui les ont offensés; il faut qu'ils soient vengés, et ils se vengeront en frappant les coupables, à moins que ceux-ci ne commencent par se frapper eux-mêmes. Telle était l'idée qu'on se faisait dans l'antiquité de la justice des dieux : ils rendaient le mal pour le mal, et tout rentrait dans l'ordre. Le progrès des idées a clairement montré ce qu'il y avait de puéril, d'absurde même, dans cette notion de la justice. Mais l'institution du *jeûne* peut être défendue par d'autres raisons plus saines, plus philosophiques. Pour rester fidèle aux préceptes de la justice en toute circonstance, l'homme a besoin d'une force morale qui puisse imposer silence à ses passions, à ses intérêts, et, comme ces passions deviennent quelquefois ardentes, il doit en prévenir l'effervescence par tous les moyens propres à produire ce résultat. Or, le *jeûne* amortit les passions par cela même qu'il affaiblit le corps et qu'il lui impose une souffrance; lorsqu'il est volontaire, il met en exercice la force morale avec laquelle les passions peuvent être domptées, puisque jeûner volontairement, c'est dompter la faim, qui est un des besoins les plus impérieux, la gourmandise, qui est une des passions les plus puissantes. Il y a certainement une part de vérité dans cette explication philosophique du *jeûne;* mais nous ne croyons pas que des motifs si quintessenciés, des raisons si abstraites puissent jamais porter les populations à s'imposer les souffrances du *jeûne*. Dans tous les temps, ceux qui ont jeûné étaient des croyants, qui auraient cru faire un grand péché en prenant leurs repas comme à l'ordinaire. Si la foi doit disparaître un jour complétement, il nous paraît évident qu'avec elle doivent disparaître les *jeûnes*, les abstinences et toutes les macérations volontaires.

— Arboric. Il arrive assez souvent qu'un arbre fruitier s'emporte tout d'un côté, tandis que de l'autre il ne profite point et même il dépérit. « On y remédie, dit R. Schabol, en ôtant toute la nourriture et la bonne terre au côté trop vigoureux, mettant à la place de la terre maigre ou du sable de ravine, pendant qu'on fume ou engraisse le côté maigre; de plus, on courbe un peu fortement toutes les branches du côté trop gras et on laisse en liberté le côté maigre. » C'est ce qu'on appelle faire *jeûner* un arbre. Cette pratique a pour but de favoriser et de hâter la mise à fruit des sujets, sans mutiler les branches ou les racines; mais elle est rarement employée.

JEUNEMENT adv. (jeu-ne-man — rad. *jeune*). Véner. Nouvellement, récemment, depuis peu. Usité seulement dans l'expression *Dix corps jeunement*, Qui a depuis peu dix andouillers : *A six ans, le cerf porte dix, douze ou quatorze, et prend le nom de* DIX CORS JEUNEMENT. (E. Chapus.)

JEÛNER v. n. ou intr. (jeû-né — lat. *jejunare*, même sens. V. JEÛNE). S'abstenir volontairement de manger, par esprit de mortification; ne manger qu'à certaines heures et dans certaines conditions fixées par les règles de l'Eglise, pour certains temps d'abstinence : *Il vaut mieux ne pas* JEÛNER *et en être humilié, que* JEÛNER *et en être complaisant.* (Pasc.) *J'ai peur que certains hommes d'Etat ne fassent comme Mme de Bouillon, qui disait : « Comment édifierons-nous le public le vendredi saint? — Faisons* JEÛNER *nos gens. »* (Volt.)

Quatre-Temps, veilles *jeûneras*
Et le carême entièrement.
(*Commandements de l'Eglise.*)

— Par ext. S'abstenir volontairement de manger, pour une raison quelconque : *Les serpents* JEÛNENT *parfois six mois de suite.* (L. Cruveilhier.) ‖ Ne pas manger ou manger très-peu, faute de nourriture : *Depuis lors, nos finances ont souvent été fort courtes, mais jamais assez pour être obligés de* JEÛNER. (J.-J. Rouss.)

Tu gagnes dans ton jour juste assez de pain noir,
Pour manger le matin et pour *jeûner* le soir.
V. HUGO.

— Fig. S'abstenir de quelque jouissance, en être privé :

Six mois loin de Paris! c'est trop longtemps *jeûner.*

— *Jeûner de*, S'abstenir ou être privé de : JEÛNER DE *vin*, DE *gibier*. JEÛNER DE *plaisirs*, DE *spectacles*, DE *promenade. Ce n'est rien de* JEÛNER DES *viandes grossières qui nourrissent le corps, si on ne* JEÛNE *aussi* DE *tout ce qui sert d'aliment à l'amour-propre.* (Fén.) *A la comtesse de Grammont, railleuse et piquante, Fénelon conseillait de* JEÛNER DE *conversation mondaine.* (Ste-Beuve.)

. . . . . J'ai trop longtemps *jeûné*
De cette liberté dont le vin pur enivre,
Qui vous vieillit peut-être un peu, mais vous fait vivre.
ROLLAND et DU BOYS.

— Abusiv. *Jeûner au pain et à l'eau*, Ne manger que du pain et ne boire que de l'eau.

— Arboric. *Faire jeûner un arbre*, Ralentir la végétation des parties qui s'emportent aux dépens des autres.

JEUNESSE s. f. (jeu-nè-se — rad. *jeune*). Age des jeunes gens, époque de la vie intermédiaire entre l'enfance et l'âge mûr : *Première* JEUNESSE. *Tendre* JEUNESSE. *La fleur de la* JEUNESSE. *Le feu, les passions, les égarements de la* JEUNESSE. *Une folle* JEUNESSE. *L'esprit de l'homme n'est malléable que dans sa* JEUNESSE. (Pythagore.) *A peine avons-nous passé la* JEUNESSE, *que nous nous trouvons dans la vieillesse.* (Mme de Sév.) *On aime dans la* JEUNESSE *le courage improvisé et la prudence acquise.* (La Rochef-Doud.) *La vieillesse chagrine est le résultat d'une* JEUNESSE *mal cultivée.* (De Ségur.)

Sur les ailes du temps la *jeunesse* s'envole.
DELILLE.

‖ Etat d'une personne jeune, avantages dont elle jouit : *Peut-être n'y a-t-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat de la beauté et de la* JEUNESSE, *pour soulager, dans les hôpitaux, ce ramas de toutes les misères humaines.* (Volt.) *La plus triste des morts, c'est la mort de la* JEUNESSE. (J. Janin.)

La *jeunesse* en sa fleur brillait sur son visage.
BOILEAU.

Ta *jeunesse* sera flétrie
Avant l'herbe de la prairie,
Avant le pampre du coteau.
MILLEVOYE.

‖ Vie, conduite d'une personne jeune : *Avoir une* JEUNESSE *orageuse. Pour une mère, la plus douce récompense de sa vertu est de pouvoir proposer pour modèle sa* JEUNESSE *à sa fille.* (Mme de Genlis.)

— Jeunes gens, personnes qui n'ont pas atteint l'âge mûr : *La* JEUNESSE *des écoles. Se consacrer à l'éducation de la* JEUNESSE. *La* JEUNESSE *vit d'espérance, la vieillesse de souvenir.* (Montaigne.) *La* JEUNESSE *est présomptueuse et la vieillesse est timide; l'une veut vivre, l'autre a vécu.* (Mme Roland.) *On doit encore plus de respect à la* JEUNESSE *qu'à la vieillesse.* (V. Hugo.)

La *jeunesse* se flatte et croit tout obtenir.
LA FONTAINE.

La *jeunesse* imprudente aisément se trahit.
VOLTAIRE.

— Pop. Jeune homme, jeune fille : *Voyez comme c'est gai, cette* JEUNESSE-*là! Les robes trop riches ont des inconvénients sérieux pour une* JEUNESSE. (J. Janin.)

— Par anal. Jeune âge d'un animal : *L'âne ne manque pas de grâce dans sa* JEUNESSE. *Parmi ces êtres éphémères se doivent voir des* JEUNESSES *d'un matin et des décrépitudes d'un jour.* (B. de St-P.) ‖ Jeune âge des végétaux : *La* JEUNESSE *des plants d'une vigne.* ‖ Premier temps des choses, temps qui en précède d'autres : *L'automne, c'est la* JEUNESSE *de l'hiver avec des restes de l'été.* (A. Fée.) *L'antiquité est la* JEUNESSE *du monde.* (H. Taine.)

— Fig. Vigueur, activité, éclat; énergie et fraîcheur des sentiments : *La sensibilité et l'imagination entretiennent la* JEUNESSE *immortelle de l'âme.* (Mme de Staël.) *Les fortunes ont leur* JEUNESSE, *leur décrépitude et leur mort.* (Thiers.)

Combien peuvent sur nous, pour guérir toute peine,
Ces deux signes jumeaux de paix et de bonheur,
Jeunesse de visage et *jeunesse* de cœur!
A. DE MUSSET.

— *Air de jeunesse*, Apparence extérieure qui fait croire jeune une personne qui ne l'est plus : *La petitesse de la taille contribue à donner un* AIR DE JEUNESSE *aux personnes d'un âge mûr.*

— *Seconde jeunesse*, Renouvellement de vigueur et de santé qui se produit dans un âge avancé.